



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

AVIS DE TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Conformément au Code municipal, vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du canton de Saint-Camille qui aura lieu :

Date	Le mardi 1 ^{er} septembre 2026
Heure	18 h 30
Lieu	Camillois, 157, rue Miquelon, Saint-Camille, Québec, J0A 1G0

L'ordre du jour de la rencontre sera le suivant :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour (Adoption)
- 3. Première période de questions des citoyennes et citoyens
- 4. Changement de date de la séance du Conseil de septembre 2026
- 5. Deuxième période de questions des citoyennes et citoyens
- 6. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Camille, le 19 septembre 2026

Pierre Bell,
Directeur général et greffier-trésorier par intérim